

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 juin 2026 à 19h00

ppp

Présidente : I. PASTEUR, Maire

Nombre de conseillers

- ♦ en exercice : 29
- ♦ présents : 26
- ♦ votants : 29

ppp

Présents :

Mme Isabelle PASTEUR, Mme Sophie PANNETIER, M. Moulay JELLAL, Mme Valérie PONTONNIER, M. Tanguy BAGNARD, M. Arnaud DEMANGE, Mme Sarah BOUNEFIKHA, M. Philippe SCHMITT, M. Dominique GANAYE LEHMANN, Mme Patricia BONNEAU, Mme Véronique BACHELARD, M. Pierre ABECASSIS, Mme Kheira BOUZIANE LAROUSSI, M. Khammay SOUVANLASY, M. Saturnin AWOUNOU, M. Denis REUET, Mme Evelyne PREIONI VINCENT, M. Sylvain BOULOGNE, Mme Sophie BOUVIER, Mme Mélanie SOUHAIT, Mme Maïlys GANHLY, Mme Zahira DEGOUDJ, M. Philippe BERTHELIER, Mme Virginie DOS SANTOS, M. Sébastien KENCKER, Mme Caroline LE ROUX

Date de convocation

23 juin 2026

Date de publication

02 juillet 2026

Excusés : Mme Catherine GOZZI (pouvoir à T. BAGNARD), M. Karim KHATRI (pouvoir à V. PONTONNIER), M. Julien CHAPET (pouvoir à S. KENCKER)

Secrétaire de séance : Tanguy BAGNARD, Adjoint au Maire



INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

- Décisions de la Maire prises en application de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et de la délibération du 31 mars 2026

SOUSCRIPTION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Décision FI02062026DM01 du 1er juin 2026 – Souscription d'une ligne de trésorerie

Par décision prise en vertu des délégations consenties par le Conseil municipal, Madame la Maire a souscrit auprès d'ARKEA Banque E&I une ligne de trésorerie d'un montant de 1 000 000 € pour une durée d'un an, afin de couvrir les besoins de trésorerie à court terme de la commune. Les principales conditions financières prévoient un taux indexé sur l'Euro Short-Term Rate (€STR), taux d'intérêt de référence du marché monétaire de la zone euro, assorti d'une marge de 0,71 %, des intérêts calculés sur une base Exact/360 et payables trimestriellement, ainsi que des frais de dossier de 800 €.



Fait à Quetigny, le 30 juin 2026
Copie Certifiée Conforme,


Isabelle PASTEUR
Maire de Quetigny
Vice-Présidente de Dijon Métropole

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20260630-DG01072026CM14-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026